

EVIDENCE*(Recorded by Electronic Apparatus)**[Texte]*

Wednesday, December 10, 1986

• 1630

La présidente: À L'ordre!

Mesdames et messieurs, nous avons quorum. Le Comité peut donc commencer son travail. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux membres du Comité. Avant de souhaiter officiellement la bienvenue à nos témoins, je voudrais rappeler aux membres du Comité qu'il y aura peut-être un vote vers 18h00. Si les amendements ne sont pas trop controversés et n'entraînent pas trop de discussions sur le projet de loi, il sera peut-être possible de terminer avant le vote.

Je voudrais demander aux membres du Comité s'ils ont tous reçu le sommaire des résumés des mémoires, article par article, que j'avais demandé à la Division du droit du Comité? Je me dois de féliciter Monique Hébert pour l'excellent travail de préparation de ce document. Je veux le souligner parce qu'elle y a travaillé très fort. C'est un excellent document pour aider les membres du Comité à voir clair dans la discussion.

Aujourd'hui le Comité reprend l'étude de l'article 2 du projet de loi C-7, Loi concernant les Archives du Canada et les documents des institutions fédérales du Canada et modifiant la Loi sur le droit d'auteur.

Article 2—Définitions

La présidente: Nous avons l'honneur et le plaisir de recevoir l'honorable Flora MacDonald, ministre des Communications; elle est accompagnée de M. Alain Gourd, sous-ministre au ministère des Communications; nous accueillons aussi, des Archives publiques du Canada, le Dr Jean-Pierre Wallot, archiviste fédéral et M. D. L. McDonald, directeur général de la Direction des politiques.

• 1635

Bienvenue, madame le ministre. On sait que l'horaire d'un ministre des Communications est bien chargé. Mais nous voulons en finir une fois pour toutes avec le projet de loi C-7. Notre archiviste l'attend avec grande impatience. Je sais, madame la ministre, que vous avez une brève déclaration à faire. Nous procéderons ensuite à l'étude, article par article, du projet de loi.

Madame le ministre.

L'honorable Flora MacDonald (ministre des Communications): Merci, madame la présidente. Je suis très heureuse d'être ici cet après-midi et...

... to be able to consider with you Bill C-7, an act respecting the Archives of Canada and records of government institutions of Canada and to amend the Copyright Act. This bill, as you know, was known formerly as Bill C-95. It was introduced in the last session of Parliament and referred to this committee at that time.

TÉMOIGNAGES*(Enregistrement électronique)**[Traduction]*

Le mercredi 10 décembre 1986

The Chairman: Order please.

Ladies and gentlemen, we have a quorum and the meeting of the committee can therefore start. I would like to welcome the members of the committee, and before officially welcoming our witnesses I would like to remind the members that there will be a vote around 6.00 p.m. If the amendments do not provoke a long debate and lengthy discussion we might be able to finish before the vote.

Have the members of the committee all received the section-by-section summary that I asked for from the Legal Division. I have to congratulate Monique Hébert for her excellent work in preparing this document. I want to stress this fact because she worked very hard indeed. It is an excellent document, which will help members understand the discussion.

We are resuming consideration of clause 2 of Bill C-7, an Act respecting the Archives of Canada and records of government institutions of Canada, and to amend the Copyright Act.

Clause 2—Interpretation

The Chairman: We are honoured and pleased to have with us today the Hon. Flora MacDonald, Minister of Communications. She is accompanied by Mr. Alain Gourd, Deputy Minister, Communications, as well as witnesses from the Public Archives of Canada, Dr. Jean-Pierre Wallot, the Dominion Archivist, and Mr. D. L. McDonald, Director General, Policy Branch.

Welcome, Madam Minister. We know that the Minister of Communications' schedule is a very heavy one. But we do want to have done, once and for all, with Bill C-7. Our Archivist is waiting for it quite anxiously. I know, Madam Minister, that you have a brief statement to make. We will then go to clause-by-clause study of the bill.

Madam Minister.

Hon. Flora MacDonald (Minister of Communications): Thank you, Madam Chairman. I am pleased to be able to join you here this afternoon...

... pour étudier le projet de loi C-7, loi concernant les Archives du Canada et les documents des institutions fédérales du Canada et modifiant la Loi sur le droit d'auteur. Je crois que vous connaissez déjà cette loi comme étant l'ancien projet de loi C-95 qui a été présenté lors de la dernière session du Parlement et renvoyée alors à votre comité.